

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014**SOMMAIRE**

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ELUS LE 23 MARS 2014	2
<i>Jacqueline LEFEBVRE</i>	4
ELECTION DU MAIRE.....	6
<i>Jacqueline LEFEBVRE</i>	7
<i>Jean-Romée CHARBONNEAU</i>	7
<i>Jacqueline LEFEBVRE</i>	8
<i>Monsieur le Maire</i>	9
<i>Jean-Romée CHARBONNEAU</i>	9
<i>Monsieur le Maire</i>	9
<i>Pascal DUFORESTEL</i>	9
<i>Monsieur le Maire</i>	11
<i>Amaury BREUILLE</i>	11
<i>Monsieur le Maire</i>	13
<i>Nathalie SEGUIN</i>	13
<i>Monsieur le Maire</i>	14
<i>Jean-Romée CHARBONNEAU</i>	15
<i>Monsieur le Maire</i>	15
<i>Amaury BREUILLE</i>	18
<i>Monsieur le Maire</i>	18
<i>Amaury BREUILLE</i>	18
<i>Monsieur le Maire</i>	18
DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS	19
<i>Monsieur le Maire</i>	20
<i>Jean-Romée CHARBONNEAU</i>	20
<i>Monsieur le Maire</i>	20
ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE	21
<i>Monsieur le Maire</i>	23
POUVOIRS DELEGUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CCCT	25
<i>Monsieur le Maire</i>	28
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - DESIGNATION	30
<i>Monsieur le Maire</i>	32
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - COMPOSITION ET DESIGNATION DES MEMBRES ELUS	34
<i>Monsieur le Maire</i>	36
<i>Alain PIVETEAU</i>	37
<i>Monsieur le Maire</i>	37
<i>Jean-Romée CHARBONNEAU</i>	37
<i>Monsieur le Maire</i>	38

financier, c'est-à-dire assainir les finances de la Ville avant d'envisager toute dépense coûteuse et de façon à pouvoir orienter également cette politique, je souhaite que la première chose qui soit faite soit un audit général de nos finances et de notre institution. Le point important qui a aussi beaucoup contribué à ce que beaucoup d'électeurs Niortais votent en faveur des uns et des autres, ça a été surtout pour revitaliser le centre ville avec comme seule solution une meilleure circulation dans ce centre et je préconiserai bien évidemment le parking gratuit, le stationnement de surface réglementé par une zone et des disques bleus. J'ai proposé également la création d'un grand parking à la gare dans mon programme électoral et je pense que ce qui manque à Niort, ce sont les emplacements. Enfin dernier point, en matière de sécurité, c'est un point important que j'ai défendu dans mon programme, nous serons particulièrement attentifs sur les nouvelles missions qui seront données à la police municipale en liaison avec la police nationale, de façon à pouvoir augmenter non seulement les effectifs mais redonner une mission et garantir la sécurité. Je pense enfin que compte tenu de ce qu'on peut voir tous les jours y compris dans les parkings souterrains, le Maire doit toujours être à l'écoute de ses concitoyens et être le premier à pouvoir se prévaloir en justice afin de faire régner l'ordre et la dignité. Voilà, Madame la Présidente, mes chers collègues, pourquoi j'ai l'honneur de me présenter à ce poste.

Jacqueline LEFEBVRE

Je vous remercie. Est-ce que d'autres élus, conseillers, souhaitent prendre la parole avant de passer à l'élection de Monsieur le Maire ? Bien, nous allons donc procéder à l'élection du Maire. Je vous demande de remplir vos bulletins, je demande à Madame Elodie TRUONG et à Monsieur Simon LALACE de bien vouloir venir prendre place pour le dépouillement, s'il vous plaît. Merci.

(Il est procédé au vote puis au dépouillement par les membres du bureau constitué sous la présidence du doyen d'âge.)

Voilà le moment solennel puisque je vous annonce les résultats de cette élection.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants, enveloppes déposées : 45

Nombre de suffrages déclarés nuls : 8

Nombre de suffrages exprimés : 37

[RETOUR SOMMAIRE](#)

Ont obtenu :

Jérôme BALOGE : 36 voix

Jean-Romée CHARBONNEAU : 1 voix

Je déclare que Monsieur Jérôme BALOGE, ayant obtenu la majorité absolue avec 36 suffrages au premier tour du scrutin, est élu Maire de Niort.

(Le Maire vient occuper le fauteuil réservé au premier magistrat)

Monsieur le Maire

(Applaudissements)

Merci. Merci beaucoup. Mesdames, Messieurs, merci beaucoup. Je pense qu'il y a peut-être des prises de parole avant que moi-même ne m'exprime. Pas de prise de parole particulière ? Oui, Monsieur CHARBONNEAU et Monsieur DUFORESTEL.

Jean-Romée CHARBONNEAU

Monsieur le Maire, dans un souci de gentillesse, pourriez-vous faire distribuer un petit peu d'eau sur les bancs de l'opposition ?

Monsieur le Maire

Dès lors que je suis Maire de Niort, l'opposition sera traitée également. Donc, si on peut trouver un peu d'eau pour ces dames et ces messieurs, ce sera un vrai grand plaisir. Monsieur DUFORESTEL.

Pascal DUFORESTEL

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, à travers vous Niortaises et Niortais, comme il est coutume de le dire, les Niortais se sont exprimés dimanche dernier et les urnes ont parlé. Au nom des membres de la liste « Niort j'adore », je tiens à exprimer ici le fait que nous reconnaissons bien entendu votre incontestable victoire. Soucieux comme vous de l'expression démocratique, nous nous inclinons face à ce score sans contestation possible. A défaut d'un programme complètement charpenté et structuré, vous avez su faire montre d'une indéniable habileté stratégique. C'est sans nul doute une des qualités requises pour exercer votre tout nouveau mandat. Je n'aurai pas l'outrecuidance de penser vous apprendre que ce n'est pas la

Titulaires : Yvonne VACKER, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth BEAUVAIS, Guillaume JUIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMONNET, Marie-Paule MILLASSEAU, Nathalie SEGUIN.

Il y a des prises de parole. Je vous écoute Monsieur PIVETEAU, Monsieur CHARBONNEAU ensuite.

Alain PIVETEAU

Oui, Monsieur le Maire, une remarque tout d'abord. Effectivement la répartition qui est proposée est tout à fait correspondante à la proportionnalité et donc au respect du vote, c'est-à-dire à la loi du nombre et en cela elle est parfaitement transparente et puis pour que les Niortais soient eux aussi en parfaite information, chacun doit savoir qu'en dépit de l'urgence, cela fait l'objet d'échanges préalables entre des groupes qui vont se former plus précisément dans les jours et les semaines à venir. Ceci dit, nous sommes collectivement face à une possible incohérence que je relève et que je mets en avant, c'est le décalage entre l'application mécanique de cette loi du nombre et le respect de la disparité de l'opposition puisqu'aujourd'hui elle est formée de plusieurs groupes, vous n'avez eu de cesse à juste titre de le faire remarquer à plusieurs reprises dans la presse lors de notre mandature. Vous avez là l'occasion de faire une proposition ultérieurement - il ne s'agit pas de remettre en cause ce qui a été fait aujourd'hui - pour, je dirais, ajuster ce décalage mécanique, je vous laisse le soin de faire cette proposition, nous y serons en tout cas très attentifs. Ça peut faire l'objet tout simplement d'un point à discuter entre les représentants de groupes puisque vous avez annoncé les recevoir bientôt.

Monsieur le Maire

Je l'ai en effet annoncé et donc le règlement intérieur sera l'un des points que nous mettrons à l'ordre du jour, et notamment le nombre de personnes pour constituer un groupe, un groupe restant un groupe, mais aujourd'hui, suivant le règlement que nous appliquons pour cette première séance, un groupe est constitué d'au moins trois membres donc nous en discuterons ensemble lors des entretiens que nous organiserons bientôt. Monsieur CHARBONNEAU.

Jean-Romée CHARBONNEAU

Si je comprends bien, au nom de l'antériorité, il n'y a pas de possibilité d'être représenté à la proportionnelle sur la liste de désignation des membres au Conseil d'Administration du C.C.A.S. Cette liste a été préfabriquée, vous n'avez pas demandé les candidatures avant et vous avez fait ça d'une façon me semble-t-il arbitraire et je ne cherche pas à vous manquer de respect,

Monsieur le Maire, mais je constate que cette liste est préétablie et il m'aurait fait plaisir, en conclusion, de faire partie du Centre Communal d'Action Sociale parce que je pense également et d'une façon intime que je pouvais aussi m'approcher de la pauvreté et de ce que vous appelez parfois l'humanisme et que j'appelle moi la charité.

Monsieur le Maire

Ma réponse sera la même qu'à Monsieur PIVETEAU. Nous discuterons du règlement intérieur dans un temps très prochain donc vos propositions seront entendues mais c'est vrai que le principe de représentation est sur la base de groupes et en effet pour quelques uns d'entre vous dans cette assemblée, ça peut être un souci, nous en discuterons.

Nous allons procéder au vote.

(Il est procédé au vote puis au dépouillement)

Je vous donne le résultat du vote.

Nombre de bulletins dans l'urne : 43

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 42

Sont proclamés élus :

Yvonne VACKER, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth BEAUVAIS, Guillaume JUIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Marie-Paule MILLASSEAU, Nathalie SEGUIN.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. est en partie formé et je vous en remercie beaucoup.

Avant de clore cette séance, je souhaite d'une part vous remercier une nouvelle fois, vous demander de réserver votre emploi du temps d'élus pour le prochain Conseil qui aura lieu, compte tenu des délais qui nous sont impartis, un vendredi, le vendredi 11 avril mais cette fois à 18h00. Vous voyez, les choses changent et j'invite également à la demande du service communication de la Ville et des journalistes, le Conseil municipal ici présent à participer dans son intégralité à la photographie qui sera prise dans le hall ou sur le parvis de l'Hôtel de Ville et je vous invite également au petit verre de l'amitié et à la collation qui sont offerts aux Niortais présents et auxquels nous sommes bien sûr tous associés pour une rencontre je l'espère fort sympathique. Merci beaucoup et à vendredi prochain.